



BNP PARIBAS

*N'hésitez pas à nous  
contacter, nous  
sommes toujours là  
pour vous :*



Pascale BERGER  
06-99-90-36-05



Sébastien BOST  
06-99-90-36-53



Lara BUCH  
06-89-99-57-25



Muriel DENIS  
06-69-27-41-72



Stefan  
DESBOURDES  
06-68-24-35-41



Patricia LEROY  
06-68-24-34-16



Marie-Rose  
MICHINEAU  
06-67-13-42-74



Vincent RENAU  
06-65-68-97-99



Nicolas  
GUINAMANT  
07-62-36-28-83



# COVID 19

11 MAI 2020

## LE DECONFINEMENT

RÉGION PARIS IDF

### LE PLAN DE DECONFINEMENT DE LA DIRECTION

**Retour « progressif » sur des postes de travail.** Télétravail de façon exceptionnelle.

**Ouverture et horaires « classiques » d'ouverture d'agence** (organisation interne pour gérer les problèmes liés aux heures de pointes + scotch pour inciter à respecter la distanciation physique)

**Deux masques par jour pour les salariés** (4 pour ceux prenant les transports en commun) + offrir des masques aux clients n'en possédant pas (NB : soit la Direction n'a pas la pleine mesure du flux dans les agences soit elle a un impressionnant stock de masques)

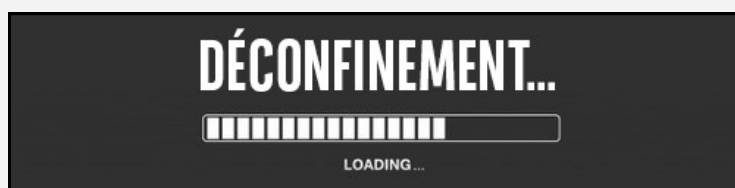
Mise à disposition de **gel hydro-alcoolique et de lingettes désinfectantes.**

**Respect de la distanciation physique** avec organisation interne à chaque agence (notamment roulement pendant les heures de repas)

**RDV physique pour les clients** dont le distanciel n'est pas faisable / **RDV extérieurs proscrits**

**Installation de plexiglas à l'accueil de TOUTES les agences tout au long du mois de mai** suite à la demande de la CFDT (initialement prévu pour les agences à fort flux uniquement)

Utilisation de **poubelles de collecte** de masques usagés et lingettes



### CE QU'A DEMANDÉ LA CFDT

Respect des préconisations gouvernementales avec « **télétravail priorisé** »

**Rotation des équipes** en télétravail pour limiter les contacts

**Ajuster les plages horaires** en tenant compte de l'absence des salariés

**Filtrage de l'entrée des agences via grille fermée** comme pendant le confinement

**Prévoir un stock de gel hydro-alcoolique pour les clients** comme cela se pratique dans de nombreux commerces

**Neutralisation de Motiv** pour le Q1 et le Q2 avec montant métier garanti.

**Fermeture anticipée** pour faire face au flux dans les transports en commun



## ABSENCE POUR GARDE D'ENFANTS / PERSONNES FRAGILES

**Vous êtes nombreux à vous interroger sur le sujet. La Région parle de retour à l'emploi plutôt que de retour sur site !**

**Absence garde enfant : votre GI va vous contacter :** L'Entreprise se dirige vers la priorisation du télétravail, même dégradé et dans le cas où cela serait impossible vers une dispense d'activité rémunérée.

**Personnes fragiles :** un accord du médecin du travail est nécessaire pour un retour sur site. La possibilité de télétravail est encore possible pour vous et est une solution à privilégier pour protéger votre santé face au COVID19.

**Personnes côtoyant une personne fragile :** vous devez prendre contact avec votre médecin traitant et obtenir une attestation indiquant que vous devez rester confiné, attestation à transmettre à votre manager et GI.

Vous travaillez sur site depuis le début du confinement, et la problématique de garde d'enfants risque de se poser pour vous à partir du 11 Mai ? Echangez avec votre manager pour trouver une organisation adéquate à vos contraintes, si vous ne trouvez pas écho, vous pouvez contacter votre GI.

**Une difficulté ? Contactez-nous !**



## LES ASTUCES & CONSEILS DE LA CFTD

**Limitez le lavage par gel hydro-alcoolique, au-delà de 5 fois, il n'est plus efficace.**

La défense de votre santé reposant sur la distanciation physique et les masques. Si les clients ne respectent pas l'un de ces deux gestes barrières, **interdiction d'entrer**. Nous conseillons de pratiquer comme actuellement « grilles fermées » si le filtrage imposé par la Direction n'est pas possible.

**Avancez au maximum le bureau d'accueil de votre entrée,** cela évitera une longue file d'attente dans votre agence

**Gérez votre stock de masques :** faites le point avec vos collègues sur le nombre de masques nécessaires pour les 15 jours à venir. Cela vous permettra de ne pas vous retrouver sans protection car vous aurez trop donné de masques aux clients. Cela vous permettra aussi d'anticiper la commande de nouveaux masques et de ne pas subir de rupture de stock.

## D.U.E.R.P Vos élus CFTD ont voté contre !

D.U.E.R.P est l'acronyme de « Document Unique de l'Évaluation des Risques Professionnels ». Ce document, obligatoire dans toutes les entreprises, oblige tout employeur à répertorier et évaluer tous les risques professionnels susceptibles de nuire à la sécurité de ses salariés.

Ce dernier a été alimenté par le nouveau plan de déconfinement de l'entreprise, mais **sans reprendre les éléments négociés en séance par vos élus** (le plexi pour toutes les agences, pour exemple).

Vos élus CFTD regrettent de ne pas avoir été associés à la rédaction de ce document et se trouvent donc dans l'obligation de voter contre.

